

LES TESTS ADN C'EST **ANTAGENE**

FR

KIT DE PRÉLÈVEMENT



POUR UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE. L'ÉCHANTILLON DOIT ÊTRE AUTHENTIFIÉ PAR UN VÉTÉRINAIRE

→ Pour certifier l'identité de l'animal prélevé

Pour une reconnaissance officielle des résultats

MODE D'EMPLOI

PRÉLÈVEMENT Le frottis buccal est un prélèvement de cellules desquamantes de la muqueuse

→ Glisser la brosse entre la joue et la gencive de l'animal



- Pincer la brosse avec les doigts dans le pli de la joue, ou appuyer la brosse contre la gencive
- → Tourner doucement l'écouvillon pendant 10 secondes.

CONDITIONNEMENT

frottis buccal

matériel de prélèvement fourni gratuitement par ANTAGENE

- Placer la brosse dans le tube, compléter le tube avec de l'alcool modifié si nécessaire
- Couper la cytobrosse au ras de la brossette
- Fermer le tube et vérifier qu'il ne fuit pas
- Reporter le numéro du tube sur le certificat de prélèvement
- Vérifier l'exactitude des informations renseignées concernant l'animal, puis signer et tamponner la demande d'analyses
- Placer le prélèvement dans l'enveloppe prévue à cet effet

Précautions concernant l'animal

Afin d'éviter des contaminations entre individus, l'animal ne doit pas avoir bu, mangé, têté ou léché de congénères dans les 30 minutes précédant le prélèvement.

En l'absence de matériel de prélèvement

- Prélever 1 mL à 2 mL de sang total sur EDTA
- Écrire le nom de l'animal ou son identifiant (puce ou tatouage) sur le tube de sang
- Placer le prélèvement dans un sachet hermétique et dans une enveloppe adaptée au transport d'un prélèvement sanguin

COMMANDER UN KIT DE PRÉLÈVEMENT



En ligne,

sur antagene.com/mon-espace



Par téléphone

au +33 (0)4 37 49 90 03

EXPÉDITION



PAIEMENT

Carte bancaire



En ligne

sur antagene.com/mon-espace:

- · lors de la commande du kit
- ou à réception de la facture, après réception du prélèvement

Chèque (FR)



À joindre au prélèvement, à l'ordre d'ANTAGENE

RÉSULTATS

PDF envoyé par email



Au propriétaire et au vétérinaire

PDF disponible en ligne



En ligne,

sur antagene.com/mon-espace



CERTIFICAT DE PRÉLÈVEMENT

Numéro du Tube

Date :	Cadre réservé à ANTAGENE	du 12/08/2024
Position :		Version

_ =	0 5074		
Frottis buccal	Sang sur EDTA	Autre :	
Reporter le n° de tube ci-dessus	Identifier le tube avec le nom ou la puce		

	LE VÉTÉRINAIRE POUR UN RÉSULTAT OFFICIEL ement n'est pas possible a posteriori							
Je soussigné Dr	N° Ordre (Prénom) Téléphone							
Adresse Ville	Pays							
☐ Chien ☐ Chat Race Nom officiel Nom d'usage [
ANALYSE DEMANDÉE 45€ Identification Génétique (chien: ISAG 2006 / chat: ISAG F2014) 55€ Identification Génétique + Vérification de parent Chats: sans le Groupe Sanguin Génétique Chats: sans le Groupe Sanguin Génétique et/ou la vérification de parenté de votre chat sera automatiquement transmise au LOOF (sans surcoût). 75€ Un seul Test Nom du test 75€ MDR1 108€ AOC 108€ APR. 120€ SH sang EDTA obligatoire pour chien + de 3 mois Inclus dans le Bilan Génétique Chien 75€ Groupe Sanguin Génétique Chat (toutes races) Inclus dans le Bilan Génétique Chat Inclus dans l								
Date de prélèvement Le prélèvement doit être expédié sous la responsabilité du vétérinaire.	npon du vétérinaire Signature du vétérinaire Le vétérinaire accepte les CGV en vigueur en page 3 ou sur www.antagene.com							
FACTURATION Propriétaire (email obligatoire) Clinique Vétérinaire Autre: Prénom, NOM, téléphone, adresse email et postale	PAIEMENT Carte bancaire Déjà réglé lors de la commande Règlement à réception de facture En absence de règlement, aucun résultat ne sera délivré. Les résultats sont envoyés au propriétaire et à la clinique du vétérinaire préleveur.							
Email résultats Adresse Code postal Pays Téléphone	Le proprietaire atteste posseder l'animal et accepte les CGV en vigueur en page 3 ou sur www.antagene.com							
Les informations concernant l'animal et les analyses demandées sont renseignées. En absence d'authentification du prélèvement par un vétérinaire, j'accepte que le résultat n'ait pas de valeur officielle.								



VÉRIFICATION DE PARENTÉ CHIEN ET CHAT

Reporter le n° du tube et le nom du chiot/chaton indiqué en page 1, uniquement en cas de demande de vérification de parenté						
Numéro du tube						
Nom de l'animal						
Les parents utilisés pour cette vérification de parenté doivent obligatoirement disposer d'une empreinte génétique (chien : ISAG 2006 / chat : ISAG F2014)						
Eléments à fournir obligatoirement avec le présent formulaire :						
une copie de l'empreinte génétique des parents (chien : ISAG 2006 / chat : ISAG F2014), s'ils ont été testés par un autre laboratoi qu'ANTAGENE.						
les informations du chiot ou du chaton en page 1 + les informations des deux parents sur la présente page						
L'identification génétique du chiot ou du chaton est OBLIGATOIRE pour établir la vérification de parenté						
PARENTÉ PRINCIPALE						
PARLITIE PRINCIPALE						
NOM DES PARENTS ET N° IDENTIFICATION N° PRÉLÈVEMENT ANTAGENE						
AÈ MININA						
DE RETURN TO THE PER ET A STATE OF THE PER E						
2						
PÈRE CONTRACTOR DE LA C						
Le(s) propriétaire(s) des parents doivent autoriser l'utilisation de l'empreinte génétique de leurs animaux pour effectuer une vérification de parenté.						
PARENTÉ SUPPLÉMENTAIRE						
□+10€ [™] Par couple ou parents supplémentaires						
NOM DES PARENTS ET N° IDENTIFICATION N° PRÉLÈVEMENT ANTAGENE						
Z Z Z Z Z Z Z Z Z Z Z Z Z Z Z Z Z Z Z						
PER 3						
(전)						

Le(s) propriétaire(s) des parents doivent autoriser l'utilisation de l'empreinte génétique de leurs animaux pour effectuer une vérification de parenté.

Pour chaque animal renseigné ci-dessus, tous les champs nécessaires doivent être complétés. Le dossier sera traité uniquement si le présent formulaire est complet

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - ANTAGENE

Version du 09 août 2024

- Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont conclues entre : d'une part, la société ANTAGENE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon - France, sous le numéro 441 545 258, ci-après dénommée «ANTAGENE»,
- et d'autre part, toute personne physique ou morale, propriétaire d'un animal pour lequel elle souhaite effectuer une analyse génétique auprès du laboratoire ANTAGENE, ci-après dénommée «le client»

Ces CGV concernent l'ensemble des prestations proposées par ANTAGENE dans le domaine des analyses génétiques.

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Seule la version en langue française aura valeur contractuelle

Objet

Les présentes CGV visent à définir les relations contractuelles entre ANTAGENE et le client, ainsi que les conditions applicables à tout achat effectué. L'achat d'une analyse génétique implique une acceptation sans réserve par le client des présentes CGV, qui prévaudront sur toute autre condition, générale ou particulière, non expressément agréée par ANTAGENE. ANTAGENE se réserve le droit de pouvoir modifier ses CGV à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le client.

La version des Conditions Générales de Vente en vigueur est disponible sur le site internet d'ANTAGENE.

Toute demande d'analyse reçue par ANTAGENE, effectuée par le client ou par son mandataire, fait office de contrat entre ANTAGENE et son client.

Le transport des échantillons à analyser est réalisé sous l'entière responsabilité du client ou de son mandataire. La prise en charge par ANTAGENE commence à la réception des échantillons dans ses locaux.

Caractéristiques des services proposés

Les prestations proposées sont celles qui figurent sur la liste des tarifs publiée sur le site Internet d'ANTAGENE. Toute demande d'analyse doit être faite avec le kit de prélèvement fourni par le laboratoire ANTAGENE à la commande (matériel de prélèvement et certificat de prélèvement).

Prélèvement

Tout échantillon réceptionné par le laboratoire ANTAGENE doit impérativement répondre aux caractéristiques suivantes

- Frottis Buccal : écouvillon coupé à ras de la brosse, conservé dans un tube étanche numéroté rempli d'éthanol
- Prélèvement Sanguin : un minimum de 1ml de sang sur tube EDTA (nom de l'animal ou n° de puce reporté sur le tube)
- Tissu : conserver le tissu dans un tube étanche, rempli d'éthanol, (nom de l'animal ou n° de puce reporté sur le tube). Pas de formol

Tout échantillon doit parvenir à ANTAGENE dans les 15 jours suivant l'acte de

Authentification

Afin qu'un résultat soit reconnu officiellement, il faut que le prélèvement réalisé sur un animal identifié (puce ou tatouage) ait été authentifié par un vétérinaire. Par l'apposition de la date de prélèvement, de son n° d'ordre, de sa signature et de son tampon, le vétérinaire certifie qu'il a vérifié le sexe, contrôlé l'identification et prélevé l'animal, placé le prélèvement dans un tube identifié (n° ANTAGENE ou nom de l'animal) et vérifié que ces données sont correctement reportées sur le certificat de prélèvement. Après réception du prélèvement et du certificat de prélèvement, aucune modification de ces données ne sera acceptée. En cas d'erreur, un nouveau prélèvement doit être réalisé à la charge du vétérinaire préleveur.

Non conformité

Tout prélèvement non conforme aux exigences citées ci-dessus pourra être refusé par le laboratoire ANTAGENE. Il sera demandé au client de fournir un nouveau prélèvement conforme aux exigences ci-dessus. ANTAGENE se réserve le droit de détruire les échantillons non conformes

Contrôle qualité

ANTAGENE choisit les techniques et les contrôles qualité les mieux adaptés pour chaque analyse afin de garantir la fiabilité des résultats.

Un prélèvement conforme peut ne pas être de quantité ou de qualité suffisante pour passer les contrôles qualité du laboratoire. Il pourra alors être demandé au client de fournir un nouveau prélèvement.

Les prix indiqués sur la liste des tarifs sont en euro TTC. Ils tiennent compte de la TVA applicable au jour de la facturation. ANTAGENE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant sur la liste des tarifs publiée sur le site internet d'ANTAGENE le jour de la commande sera le seul applicable. Tout changement du taux de TVA pourra être répercuté sur le prix des analyses. Tout éleveur professionnel peut bénéficier d'un tarif spécifique à condition qu'il dispose d'un n° SIRET et d'un code APE correspondant à l'élevage d'animaux de compagnie.

Modification de commande ou rétractation

Toute modification de commande doit faire l'objet d'une nouvelle commande écrite Toute demande d'annulation doit être faite par écrit. Toute demande d'analyse ayant bénéficié d'un traitement administratif est due, même si aucun résultat ne sera fourni au client.

Modalités de paiement

Le règlement des analyses génétiques est exigible à la réception du dossier (certificat de prélèvement complété accompagné du prélèvement). En absence de règlement, aucun résultat ne pourra être délivré au client.

Une facture faisant ressortir la TVA sera adressée au client par email. La facture est également téléchargeable sur le compte personnel sécurisé du client sur le site internet d'ANTAGENE. L'envoi de la facture par courrier postal se fera uniquement à la demande du client.

Délais

Les délais fournis par ANTAGENE sont donnés à titre indicatif et sont respectés pour 95% des commandes effectuées. Le dépassement de ces délais ne peut donner lieu à aucun dédommagement, ni annulation de la commande en cours.

Résultats et rapports d'analyses

Pour chaque analyse génétique réalisée, ANTAGENE remet un rapport de résultats au propriétaire de l'animal testé ainsi qu'au vétérinaire préleveur et/ou prescripteur. Les résultats sont transmis par email, ce qui suppose que le client et le vétérinaire aient fourni une adresse électronique valide. Les résultats sont également téléchargeables sur le compte personnel sécurisé du client et du vétérinaire. L'envoi de résultats par courrier postal se fera uniquement à la demande du client.

ANTAGENE ne reconnaît aucune reproduction partielle de rapport de résultat. ANTAGENE ne reconnaît que les reproductions intégrales des rapports d'analyses. fidèles et en tous points conformes à l'original conservé dans ses bases de données.

Cession de l'animal

Sur présentation d'une attestation de propriété d'un animal (carte ICAD), l'animal sera rattaché à son nouveau propriétaire, qui aura alors, tout comme le vétérinaire préleveur, accès aux résultats antérieurs de l'animal. L'ancien propriétaire perdra alors l'accès aux données concernant cet animal sur son compte client ANTAGENE.

Confidentialité

ANTAGENE ne communique pas de renseignements concernant les échantillons recus ou les résultats des analyses effectuées à des tiers sans demande du client. Dans le cas où les analyses génétiques sont payées par un tiers, les résultats sont transmis uniquement au client propriétaire de l'animal et en aucun cas au tiers

Les résultats peuvent être transmis à des structures et/ou organismes et/ou des tiers, à condition que le client ait préalablement donné son accord. Tout accord donné par le client est définitif.

Afin de garantir la confidentialité, aucun résultat ne peut être donné par téléphone à la demande du client.

Réclamation

Pour toute réclamation portée à la connaissance d'ANTAGENE par courrier, téléphone ou par email, ANTAGENE s'engage à la traiter dans les meilleurs délais et à tenir le client informé de son traitement. Toute réclamation doit être émise sous un délai maximum de 60 jours après réception du prélèvement par le laboratoire.

Responsabilité

ANTAGENE est responsable des échantillons durant 60 jours à partir de la réception du prélèvement dans les locaux d'ANTAGENE.

La responsabilité financière d'ANTAGENE est limitée au montant de l'analyse génétique en cause, et ne peut excéder le prix facturé au titre de la commande à l'occasion de laquelle sont intervenus les dommages. ANTAGENE dégage toute responsabilité des usages illégaux qui pourraient être faits des documents qu'il émet.

Données à caractère personnel

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, les informations à caractère nominatif relatives aux clients font l'objet d'un traitement automatisé

Les clients disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant, conformément à la Réglementation Générale sur la Protection des Données (RGPD). La charte de protection des données est disponible sur le site internet d'ANTAGENE

ANTAGENE se réserve le droit de collecter des informations sur les clients, y compris en utilisant des cookies.

Stockage par ANTAGENE

Prélèvement

Les échantillons réceptionnés ne pourront être restitués, sauf convention contraire, Ils seront conservés durant 60 jours à compter de leur réception dans les locaux. Au-delà de ce délai, les échantillons seront détruits.

ADN

ANTAGENE stocke l'ADN extrait à partir des prélèvements et se réserve le droit de l'utiliser à des fins de recherche. A la demande du client, de nouvelles analyses génétiques peuvent être réalisées sur les ADN conservés; ces analyses ne seront réalisables que si la qualité et la quantité d'ADN conservé permettent de passer les contrôles qualité.

Résultats

Les résultats d'analyses et les factures sont archivés durant 10 ans

ANTAGENE - 6 allée du Levant - 69890 La Tour de Salvagny - France 04 37 49 90 03 - contact@antagene.com - www.antagene.com